CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95551** **VALABLE JUSQU'AU** **24/11/2027**

ÉDITÉ LE 30/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2009

Raison sociale : PROVENCE MACONNERIE GENERALE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/08/2026

Capital : 8 000

102 RUE DE LA CARRIERE
ZI LE PRE DE L'AUBE
13240 SEPTEMES-LES-VALLONS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AIX EN PROVENCE 513 375 121

Siret : 513 375 121 00029

Téléphone : 04 91 96 20 39 **Fax :**

Portable : 06 69 36 80 08

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9025613

Responsabilité légale :
CGA (912 620 606) / GRECA VICTOR PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H03380Y1244000/001 557007/8

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H03380Y1244000/001 557007/8

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

E-mail : victor.greca@laposte.net

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 900 347 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	14	16/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/09/2026 17:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.